

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE JETTE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Paul Leroy, *Président* ;  
Hervé Doyen, *Bourgmestre* ;  
Bernard Van Nuffel, Olivier Corhay, Claire Vandevivere, Benoît Gosselin, Mounir Laarissi, Jacob Kamuanga, Nathalie De Swaef, Jennifer Gesquière, *Échevin(e)s* ;  
Myriam Vanderzippe, Fouad Ahidar, Annemie Maes, Geoffrey Lepers, Joëlle Electeur, Yassine Annhari, Orhan Aydin, Halima Amrani, Patricia Rodrigues da Costa, Sara Rampelberg, Xavier Van Cauter, Nathalie Vandenbrande, Laura Vossen, Christophe Kurt, Salima Barris, Mauricette Nsikungu Akhiet, Said El Ghouli, Joris Poschet, Thomas Naessens, Fatima Salek, Behar Sinani, Cindy Devacht, Eren Güven, Chantal De Bondt, Gianni Marin, Jean-Louis Pirottin, Marc Daniels, *Conseillers communaux* ;  
Joris Poschet, *Président CPAS* ;  
Benjamin Goeders, *Secrétaire communal*.

**Séance du 16.12.20**

---

**#Objet : CC - SERVICE GE.FL.CO. - CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER - EXERCICE 2021 – RENOUELEMENT#**

---

Séance publique

**Service GEFICO**

Le Conseil communal,

Vu la délibération du conseil communal du 18.12.2019 établissant des centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2020 ;

Vu l'article 464/1 du Code des impôts sur les revenus permettant d'établir des centimes additionnels sur le précompte immobilier ;

Vu les articles 117 et 260 de la Nouvelle loi communale ;

Vu la situation financière de la commune ;

Considérant que la situation financière de la commune requiert le maintien des centimes additionnels sur le précompte immobilier ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

Arrête :

Article 1

Il sera perçu pour l'exercice 2021, 3640 centimes additionnels au précompte immobilier.

Article 2

Ce nombre de centimes additionnels est applicable aux biens qui sont soumis au précompte immobilier sur le territoire de la commune.

Article 3

L'établissement et la perception des centimes additionnels se fait conformément au code des impôts sur les revenus.

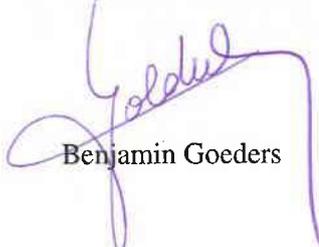
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,  
(s) Benjamin Goeders

Le Président,  
(s) Paul Leroy

POUR EXTRAIT CONFORME  
JETTE, le 17 décembre 2020

Le Secrétaire communal,



Benjamin Goeders



Le Bourgmestre,



Hervé Doyen